

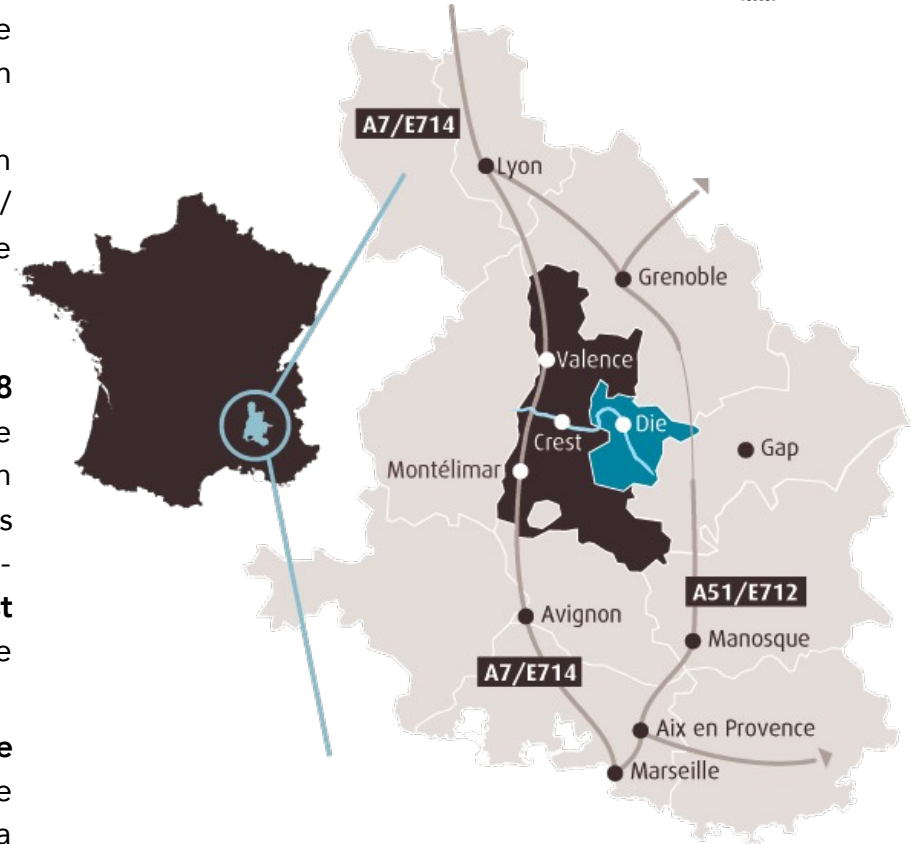
# Présentation du territoire

Le territoire de la Communauté de communes du Diois se caractérise par **sa forte ruralité** (98 % de communes rurales contre 83 % en Drôme), dans un contexte géographique montagnard.

L'ensemble des 50 communes sont inscrites en zone de revitalisation rurale. La population est peu dense sur ce territoire (9,5 habitants / km<sup>2</sup> pour 78,8 habitants / km<sup>2</sup> sur la Drôme) et concentrée sur la ville de Die qui accueille quatre habitants sur dix.

En 2018, la Communauté de communes du Diois compte **11 688 habitants**, soit une hausse importante depuis 2014 de 4,2 % (contre +3,1 % en Drôme sur la même période). Cette augmentation s'explique davantage par **l'attractivité de ce territoire** que par les naissances. En effet le solde naturel est négatif sur la période 2014-2018, alors que le solde migratoire est important. La **population est vieillissante** sur ce territoire avec 50 % des habitants qui ont plus de 50 ans (contre 40 % en Drôme).

La communauté de communes du Diois se distingue par **une forte proportion d'allocataires isolés** (53 % contre 43 % en Drôme). Elle est signataire d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF de la Drôme depuis 2018.



# Présentation ESCDD



L'Espace Social et Culturel Du Diois, centre social associatif et Intercommunal, intervient sur l'ensemble du territoire de la communauté des communes du Pays Diois soit 50 communes s'étalant sur 1200km<sup>2</sup> dans la Drôme entre Vercors, Baronnies, Buech et Crestois.

Le centre social développe des activités en direction de la petite enfance avec son Lieu d'Accueil Parent Enfant (LAEP) jusqu'au public sénior en animant un Réseau d'Acteurs du Vieillissement (RAV).

Le centre accueil également les publics « jeunes » de 3 à 14 ans dans ces 4 centres de loisirs, développe des actions en soutien aux collectifs d'habitants, propose un service de colocation intergénérationnelle avec Solidarité Habitat...



L'ESCDD est de plus une association reconnue " centre social " avec ses propres priorités

- La lutte contre toutes formes de précarité
- L'accès aux droits
- L'animation du territoire et l'accompagnement des habitants
- L'accompagnement de la vie associative
- Le développement activités socio-culturelles

# Gouvernance associative



## 1 Conseil d'administration

(9 habitants – 8 membres de droits )

## 7 Commissions de Travail Associé (à redéfinir en 2023)

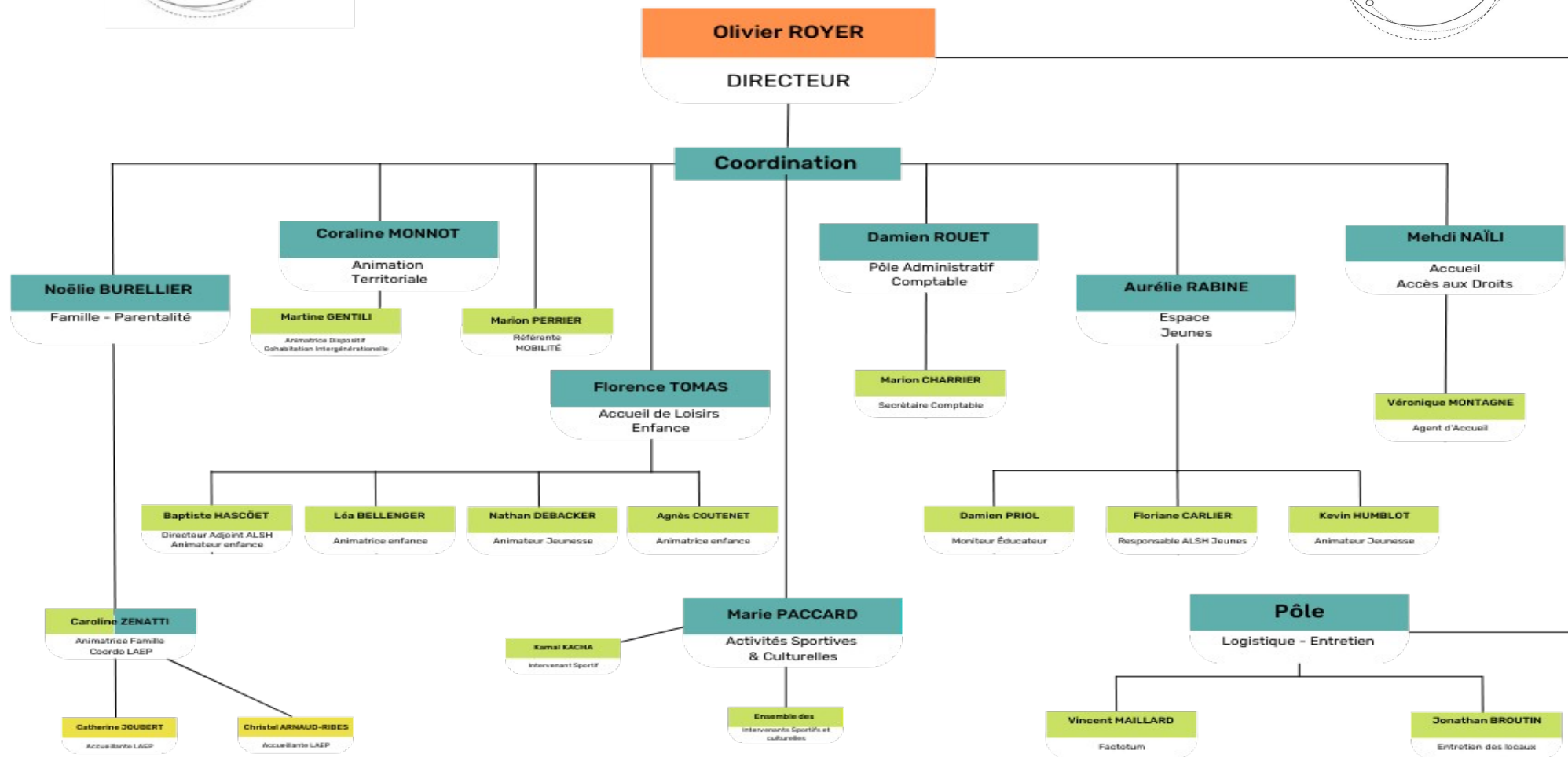
Animation Territoriale  
Mobilité  
Jeunesse  
Famille

Composées de :  
admins  
référent.es  
+ bénévoles  
+ salarié.e  
référent.e

Sports & Culture  
Enfance  
Accès aux Droits

## 1 Équipe salariée en 2023 de 25 salarié.es

(cf. Diapo suivante) :



# INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Le **taux de chômage** des ménages allocataires du territoire est plus **élevé** qu'au niveau départemental 19,6 % en 2020 (13 % en Drôme).

Le taux de pauvreté, qui mesure la part de population vivant avec moins de 60% du revenu médian, s'élève à 21,4 % sur le territoire intercommunal en 2018 (contre 14,8% en Drôme).

De même, les allocataires à revenus précaires (revenu inférieur au seuil des bas revenus) ainsi que les bénéficiaires de minima sociaux sont globalement plus représentés que sur le département.

En effet le taux de ménages à bas revenus s'élève à 45,1% sur le territoire intercommunal (33,7% en Drôme). Ce sont 961 ménages qui vivent avec moins de 1 105 euros par mois par unité de consommation. **La pauvreté frappe plus fortement les familles monoparentales**, qui sont 63,9 % à vivre sous le seuil des bas revenus (55% en Drôme).

**Les habitants de la Communauté de communes sont très nombreux à percevoir des minimas sociaux** : 32,8% des allocataires soit 12,5 points de plus qu'en Drôme.

Les prestations sociales et familiales de la Caf constituent une source de revenus essentielle pour bon nombre de ménages, puisque 31,2% des allocataires du territoire ont des ressources composées pour plus de la moitié des prestations Caf (10 points de plus qu'en Drôme).

Les associations caritatives sont bien présentes sur ce territoire (liste non exhaustive) : le Secours populaire, les Restos du cœur, la Croix Rouge Française, Les petits frères des pauvres, l'AVI, Recyclerie Aire Trésor, Secours catholique, Entraide protestante....

L'axe précarité est un enjeu pointé dans le contrat local de santé (mis en place depuis 2019).

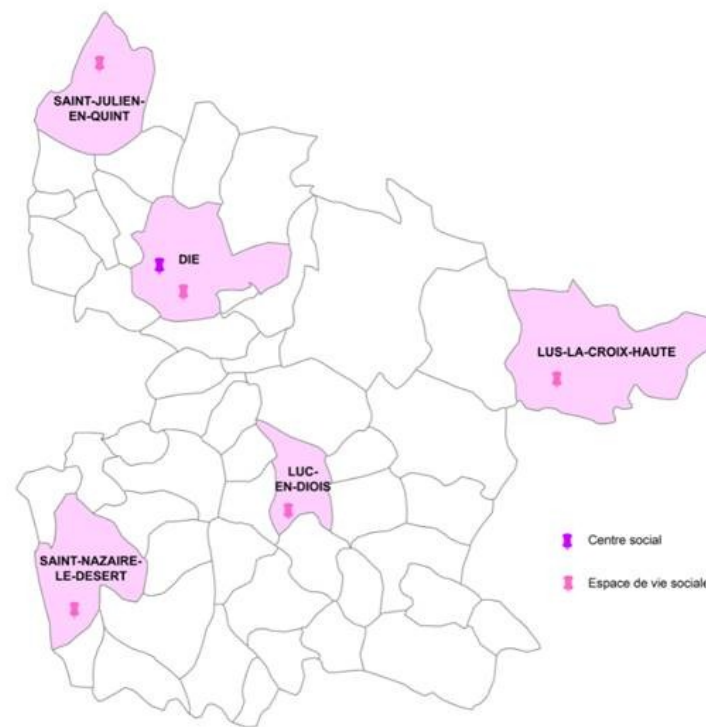
# Animation de la Vie sociale



A 1<sup>er</sup> janvier 2022 Le territoire de la Communauté de communes du Diois dispose, en matière de structure d'animation de la vie sociale

- d'un **centre social** (ESCDD)
- de **cinq espaces de vie sociale** (Valdequint, l'Accorderie, Les Lucioles, le TIS de Saint Nazaire-le-Désert et l'EVS du Haut-Diois le 101,7. ce qui équivaut à une structure d'animation de la vie sociale pour 1 948 habitants, contre un ratio départemental d'une structure pour 9 712 habitants.

Il est également à souligner que ces équipements sont implantés sur différentes communes et couvrent l'ensemble de l'intercommunalité à l'exception du territoire autour de la Motte Chalancon.



# Habitat



Avec plus de 9 964 logements en 2018 dont la part de résidences principales (59%) est bien moins importante qu'au niveau départemental (83%), **le territoire se caractérise par une proportion importante de maisons individuelles** : elles représentent 79% des logements, typologie supérieure à la moyenne drômoise (64%).

**Les ménages vivant sur le territoire sont majoritairement propriétaires** de leur logement (63% contre 33% de locataires). Sur Die, la part des locataires est plus importante 41 % contre 56 % de propriétaires.

**Au 31 décembre 2020, 1 242 ménages allocataires perçoivent une aide au logement soit plus de la moitié des ménages** de la communauté de communes soit une part plus importante qu'en Drôme (45%). 72% des allocataires résident dans le parc privé, situation bien supérieure au niveau départemental (52%). Seulement 14% des aides concernent des allocataires résidant dans le parc locatif public (contre 36% pour le Département). Les accédants à la propriété représentent 5%, proportion presque identique qu'au niveau départemental (6%). Les ménages allocataires vivant en location dans le parc public et privé sont fortement touchés par la précarité, puisque la moitié d'entre eux vivent sous le seuil des bas revenus en 2020 (50% contre 43% en Drôme parc privé et parc public confondu / 51% contre 41% en Drôme dans le parc privé / 45% contre 46% en Drôme dans le parc public).

Positionnement fort de l'ESCDD sur la thématique logement :

- commissions logement / animation territoriale,
- mise en place d'actions de sensibilisation (série journalistique, café logement, événements de sensibilisation,
- accueil de permanences de la CLCV (Consommation logement et cadre de vie).....)
- positionnement comme « relais solidarité habitat » sur la cohabitation intergénérationnelle en lien avec l'association Solidarité habitats 26/07.

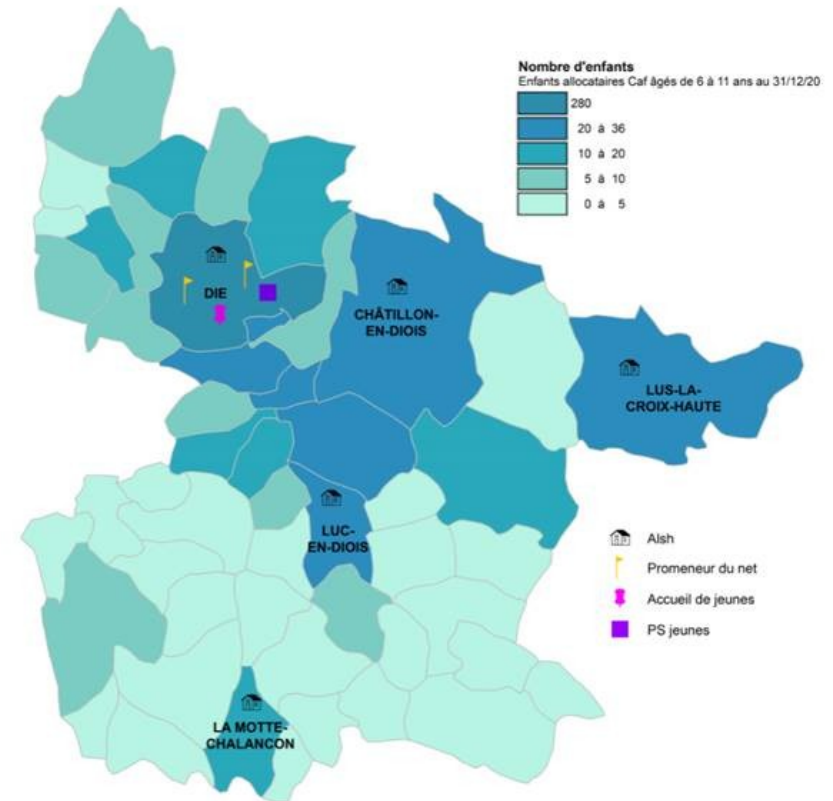


# ENFANCE

617 enfants allocataires âgés de 6 à 11 ans vivent sur le territoire intercommunal dont 280 sur la commune de Die. **Leur nombre a fortement augmenté depuis 2016** (+ 65 enfants soit + 5 %) alors qu'il progresse de 1 % en Drôme sur la même période.

37 % des enfants de 6-11 ans vivent dans une famille à bas revenus contre 26 % en Drôme. Le taux d'utilisation des aides aux temps libres de l'enfant (Vacaf ALSH) est de 11% des enfants bénéficiaires potentiels (10,2% en Drôme).

En matière de loisirs, le territoire propose **cinq accueils de loisirs sans hébergement** (ALSH) conventionnés avec la CAF/MSA et la CCD, tous en gestion associative, qui fonctionnent sur les temps périscolaires et / ou extrascolaires. Ces ALSH sont pour 3 d'entre eux gérés par l'ESCDD.





# Jeunesse



Les jeunes et adolescents (12-17 ans) sont près de 509 à vivre sur la communauté de communes du Diois en 2020 dont 221 sur la commune de Die. Ils connaissent une baisse de -5,4 % depuis 2016 (532), alors qu'une augmentation est enregistrée sur le département de +4 %. 36% de ces jeunes de 12-17 ans vivent dans une famille à bas revenus contre 31 % sur le département.

Il existe une forte volonté sur le territoire d'une mise en réseau partenariale pour une coopération renforcée : un réseau d'acteurs jeunesse (diagnostic partagé, carnet de l'engagement, lien avec le contrat local de santé, formation des professionnels.....) qui contribue fortement à la valorisation des engagements et compétences des jeunes, une commission partagée jeunesse avec les élus afin de consolider la politique jeunesse locale, un comité de pilotage annuel avec le Conseil Départemental (dans le cadre de la convention animation jeunesse et prévention spécialisée) et désormais un réseau autour du nouveau Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le réseau des ALSH du Diois (recherche de mutualisations pour les recrutements, l'organisation de journées communes,...), un réseau PEDT à relancer en lien avec le contrat ruralité Education Nationale du Diois.....